



Elections 2018 : Questionnaire du Fonds national de la Recherche Luxembourg

1) Quelle est la position de votre parti par rapport à la recherche scientifique en général et aux domaines prioritaires en particulier ?

déi Lénk estime que la recherche scientifique peut jouer un rôle clé pour engager les transitions écologique et économique du pays. Etant donnée la corrélation de ces deux transitions, la recherche devrait être davantage au service d'une stratégie d'exit de la place financière et, partant d'une alternative à la politique des niches fiscales qui crée et entretient l'injustice sociale tout en enrichissant des multinationales polluantes. Au lieu d'être un simple outil d'optimisation économique dans l'intérêt de quelques entreprises, la recherche doit participer à la définition des politiques d'avenir dans l'intérêt collectif des résident.e.s du Luxembourg et de sa région transfrontalière. déi Lénk regrette par ailleurs que les sciences humaines et sociales figurent en dernière place parmi les axes prioritaires de la recherche nationale. Quant à l'incapacité de l'université du Luxembourg à couvrir tous les domaines de recherche, l'argument de sa taille réduite et d'un manque de masse critique, nous semble quelque peu caduc. En effet, elle dépend d'abord d'un choix politique, puis d'une collaboration transfrontalière accrue avec les universités européennes. Au cœur de l'Europe, l'université de Luxembourg devrait faire de sa situation géographique et de son multilinguisme un avantage pour développer des partenariats internationaux avec des universités européennes de renommée et élargir progressivement son offre d'études en association avec ces universités partenaires.

2. Quel objectif (% du PIB investis dans la R&D) votre parti estime-t-il nécessaire pour l'horizon 2030 et quelles mesures suggérez-vous pour accroître les investissements dans la recherche ?

Actuellement, le gouvernement prévoit d'investir 0.6% du PIB dans l'industrie militaire et la défense à l'horizon de 2020, alors que la recherche publique bénéficie actuellement d'un budget à hauteur de 0,7% du PIB. Sans fixer de chiffre précis, déi Lénk veut d'abord baisser le budget prévu pour l'armement et la défense tout en atteignant dès aujourd'hui les objectifs fixés pour la recherche dans le cadre du PNR 2020. Afin d'accroître les investissements privés dans la recherche, déi Lénk propose de renforcer le contrôle collectif et démocratique de la collaboration avec des entreprises privées en créant un fond public de financement de la recherche dans lequel les entreprises investissent un pourcentage de leur chiffre d'affaires.

3. Dans quelle mesure votre parti fonde-t-il ses propositions/positions sur des résultats scientifiques et souhaite-t-il à l'avenir accroître cette proportion ? Comment votre parti suggère-t-il de renforcer le dialogue entre les responsables politiques et les chercheurs ?

Que manque-t-il actuellement (selon votre parti) pour que davantage de résultats scientifiques soient intégrés dans le processus décisionnel politique ?

La consultation régulière et spécifique d'un personnel scientifique dans le cadre du processus de législation, reste plus l'exception que la règle. En même temps création de « think thanks » témoigne d'une volonté d'organismes politiques de recourir à la recherche scientifique pour mieux étayer leurs arguments, propositions et mesures politiques. Cette dernière méthode pose la question de l'autonomie de la recherche en s'inscrivant dans une approche utilitariste de l'expertise scientifique. déi Lénk propose d'une part d'inscrire obligatoirement les auditions de chercheurs/chercheuses dans le processus de réglementation à la Chambre des Députés. D'autre part, la mise en place d'une plateforme en ligne répertoriant par thèmes et domaines de recherche les contacts des chercheuses et chercheurs du FNR, de l'université et des différents centres de recherches au Luxembourg, pourra faciliter et encourager le recours aux données scientifiques de la part des organismes politiques. Ceci dit, la coopération avec les représentant.e.s du monde la recherche part en premier lieu d'une volonté politique. déi Lénk se revendique de cette volonté politique.

4. En 2016, l'OCDE a publié son « Reviews of Innovation Policy – Luxembourg 2016 » dans lequel l'organisation internationale formule une série de recommandations. Quelle est la position de votre parti par rapport à cette publication et quelles mesures propos-t-il pour s'assurer de la mise en œuvre desdites recommandations ?

L'OCDE ne constitue guère une référence pour les mouvements de gauche comme le nôtre. Il s'agit là d'un organisme relativement proche du patronat et des lobbys européens, s'accommodant parfaitement du modèle capitaliste du développement économique. Les recommandations de l'OCDE à propos de la recherche et de l'innovation visent avant tout la collaboration via des PPP avec le monde de l'entreprise dans l'objectif d'accroître l'investissement privé dans la recherche. déi Lénk ne s'oppose pas à une telle collaboration, dans la mesure où ses résultats impliquent des découvertes pouvant être collectivement partagées dans l'intérêt du progrès social. Le Luxembourg recèle beaucoup de talents et de savoir-faire en attente d'être affectés à des travaux d'innovation dans des domaines aussi variés et peu développés que l'agriculture biologique, les énergies renouvelables, l'économie solidaire, l'artisanat et les nouvelles technologies. Actuellement la stratégie gouvernementale en matière de recherche, développement et innovation (rdi) se résume encore à l'alimentation et au développement de nouvelles niches économiques en collaboration avec des secteurs d'activités qu'il s'agit de démonter progressivement, comme l'optimisation fiscale, l'exploitation spatiale à des fins purement lucratifs ou encore l'industrie de l'armement. déi Lénk pense qu'il faut d'abord changer de stratégie en matière de développement économique avant de créer une stratégie pour la recherche et l'innovation.

5. Quelles suggestions votre parti propose-t-il pour tenter de concilier vie de famille et carrière scientifique ?

Tout d'abord, la conciliation entre vie familiale et carrière scientifique devrait concerner aussi bien les chercheurs que les chercheuses. Attribuer cette problématique uniquement

aux femmes risque d'entériner les inégalités de genre dans la distribution des rôles parentaux. La prise de conscience individuelle de ces inégalités de genre dépend d'un long travail à la fois de formation, de recherche et de changements structurelles qui passent par des refondements des institutions politiques, économiques, sociales et culturelles. A l'université du Luxembourg, déi Lénk propose de réaliser un ensemble de mesures concrètes pour l'égalité de sexe et de genre :

(-) l'élection démocratique au sein de l'université et des instituts de recherche de commissions dirigeantes paritaires et représentatives de tous les acteurs de l'université.

(-) l'attribution à ces commissions de domaines de compétences variés, comme décider et contrôler l'orientation stratégique et le choix des projets de recherche, l'introduction de certaines filières et chaires, l'utilisation des fonds, l'embauche des effectifs etc.

(-) la priorité des moyens accordée aux formations des bacheliers et mastériens qui seront les chercheuses et chercheurs de demain.

(-) la mise en place d'un département d'études de genre avec un parcours bachelor, master, doctorat.

(-) l'organisation régulière de conférences à l'université qui sont tenues et organisées par un personnel académique exclusivement féminin.

(-) l'introduction des comptes-épargnes temps pour les chercheuses et chercheurs afin d'organiser de manière plus flexible leurs horaires de travail au laboratoire et/ou bureau de leurs unités de recherche respectives.

(-) la mise en place d'une garderie universitaire sur le site de l'université.

6. Quelle est la position de votre parti en vue de maintenir voire d'accroître l'excellence et par là-même, la compétitivité de l'écosystème luxembourgeois à l'international ?

Le meilleur moyen d'accroître la qualité de la recherche et d'en promouvoir l'excellence est de sortir de la logique concurrentielle qui en fait une simple marchandise sur le marché de la connaissance. déi Lénk veut garantir l'autonomie à la fois financière, organisationnelle et scientifique de la recherche menée à l'Université. Cela correspond à redéfinir son rôle en tant qu'activité au service de la société luxembourgeoise plutôt qu'au service d'une poignée de grandes entreprises. déi Lénk veut favoriser le développement d'une formation universitaire et d'une recherche de qualité participant à la définition des politiques d'avenir. La recherche ne doit pas être au service d'une économie capitaliste en crise. Plusieurs points sont importants pour doter la recherche des moyens adéquats pour préserver son autonomie.

(-) l'augmentation des investissements publics et la distribution égalitaire de ces ressources entre les facultés, centres interdisciplinaires et instituts de recherche.

(-) l'extension des contrats de financements de thèse sur 6 ans.

(-) la multiplication nette des contrats de financement de thèse.

(-) l'évaluation du travail de recherche (publications, communications, conférences) en fonction de critères de qualité scientifique, plutôt qu'en fonction de la performativité individuelle mesurée en quantité de travail produit.

7. Quelle est la position de votre parti par rapport au risque de réduction du budget européen alloué à la recherche ?

L'investissement dans la recherche, où l'Europe a effectivement pris du retard doit être fortement augmenté. Le budget européen en général doit être fortement augmenté. Parallèlement il faut remettre en question la vision européenne actuelle de l'éducation et de la recherche qui en fait des enjeux de compétitivité alignés sur les intérêts des marchés. L'augmentation du budget européen doit servir à l'élaboration d'un programme d'investissements publics (socialement utiles et écologiquement soutenables) dont la recherche ferait partie.